



Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

© - DR -  
Groupe Nice-Matin

Bonjour,

En complément à ma newsletter n° 123 du 27 janvier 2014, je vous communique :

- Les articles de Var Matin suivants :
  - Découpage des cantons varois (16/01/14) ;
  - Compétences des échelons territoriaux (17/01/14) ;
  - Vote des schémas départementaux au CG 83 (19/01/14) ;
- Les vœux du Téléx Var
- Le carton d'invitation aux vœux des Acteurs économiques à Bercy.
- Quelques photos :
  - de la présentation des vœux du Président du CG 83 le 9 janvier 2014 à Toulon ;
  - des 20 ans du Salon Deptour en présence de la Ministre Mme Sylvia PINEL ;
  - de la réunion du Comité de Pilotage des Assises du 19 janvier 2014 ;
  - du nouveau bureau de la Confédération du Tourisme Français (3F).

Bonne lecture ... Bien à vous ... @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

## Jean-Pierre Serra veut s'adapter et lutter

Jean-Pierre Serra est conseiller général « majorité départementale » depuis 1995. Sa réélection en 2011 aura été acquise de haute lutte face à son meilleur ennemi, Luc Jousse, de l'UMP. Donc pour les cantons du Var, il connaît la musique et a été l'un des premiers à dénoncer un projet de modification qui lui semble « déplorable. »

Ceci dit, Le Muy fait partie de la Dracénie, « il peut sembler logique qu'une partie du canton se déplace vers l'ouest. Mais je reste Roquebrunois jusqu'au bout des ongles. Et là je ne vois pas ce qu'on va faire

avec Fayence. »

Le rapport géographique comme économique n'a effectivement que peu de logique!

Il reste la parité. Le conseiller en place y est favorable « *mais deux conseillers généraux par canton, ça n'existe pas! Je vais me retrouver en concurrence avec François Cavalier et je crains que l'on soit obligé de se battre l'un contre l'autre. C'est vraiment dommage. Il y a un fossé qui se creuse et ça dégoutte les gens. Et en plus, en 2015, Jousse va vouloir revenir!* »

La perspective ne semble pas l'enchanter.



**Jean-Pierre Serra refuse le principe des deux conseillers généraux par canton.**

(Photo doc. Var-matin)

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous  
Pour vous  
Pais de vous

© - DR -  
Groupe Nice- Matin

## Redécoupage : les cantons

Le redécoupage cantonal concerne naturellement l'est-Var où l'on condamne les dispositions, applicables en 2015. Quelles conséquences ? Réactions des élus en place...

Cela ressemble à du charcutage, mais c'est pour la bonne cause... selon l'état. Dans l'est-Var, le redécoupage électoral pour les élections cantonales de 2015 n'a manifestement pas convaincu grand monde. Il a fait l'objet de constatactions de la part du président du Var, Horace Lanfranchi et de l'immense majorité des conseillers généraux eux-mêmes. L'ambition gouvernementale était pourtant louable. L'objectif est, en effet, de donner plus de parité et de mieux rendre compte de la réalité démographique. En divisant le nombre de cantons par deux, 23 au lieu de 43, chacun d'entre eux passera d'environ 23 400 habitants à 46 000. Quelles conséquences pour les quatre cantons de l'est-Var ?



La séance du conseil général aura été particulièrement animée le 13 décembre avec une condamnation quasi-majoritaire du nouveau découpage cantonal. (Photo doc. Var-matin)

Il y a d'abord Fréjus qui s'embrêtera le plus peuplé, 57 751 habitants, et va perdre un peu de sa superficie en faisant ranger quelques quartiers, notamment la Tour de Mare, par Saint-Raphaël. De quoi, une fois encore, faire grincer des dents à Fréjus qui se plaint d'être spolié par rapport à sa scur

de la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (Cavau). Cette dernière va même bénéficier de 46 500 habitants au lieu de 34 000. Le président Lanfranchi a d'ailleurs évoqué le problème. Il conclura que « le fractionnement de la ville de Fréjus ne se justifie pas, dans la mesure où la

population de la seule commune permet la création d'un canton unique dans le respect des critères démographiques. » Une situation qui éclaire le visage de Françoise Dumont, conseillère générale, qui ne peut cacher sa satisfaction, même si, solidaire, elle a voté contre cette nouvelle

carte des cantons présentée par le préfet au conseil général. **Sans cohérence** Au May, on tombe des nues. Jean-Pierre Serra, qui avait obtenu son poste de haute lutte et régnait sur les communes de son secteur, Roquebrune et Puget, se retrouve

au. Le canton est bouleversé et désormais se retrouve orienté à l'ouest avec Vidauban, Les Arcs, Taradeau et Lorgues. Quel rapport entre ces communes ? Qu'importe (fin. Le nombre d'habitants, en les additionnant, fera sans doute l'affaire mais le découpage géographique, sans cohérence économique ou politique, laisse perplexes. Réaction assurée. C'est encore plus bizarre avec le canton de Fayence. François Cavallier, maire de Callian (lire en page suivante), voit aussi son fief disparaître au profit d'une immense superficie de territoire prenant le nom de « canton de Roquebrune-sur-Argens ». Il part du bord de mer et remonte jusqu'à Mont, englobant les communes de Puget, Bagnols-en-Fort, Saint-Paul, Tanneron, Montaroux, Fayence, Callian, Tourrettes et Selliers ! Au final, il y aura deux fois moins de cantons mais autant de conseillers généraux, désormais appelés conseillers départementaux. Chaque canton élira, au scrutin binominal, deux élus nécessairement de sexes opposés, de manière à imposer la parité entre hommes et femmes. Avec les suppléants ils seront donc quatre. Moins de cantons, pas forcément plus de travail mais autant d'indemnités et sans doute parliva des dissensions entre eux pour faire entendre la voix de ces nouveaux territoires. Encore du sport en perspective. E. D. [edeluard@nicematin.fr](mailto:edeluard@nicematin.fr)

### Les nouveaux cantons dans le Var



### Estérel région

#### Le chiffre

6 ans. La date du mandat, à partir de 2015, des futurs conseillers départementaux, nouvelle appellation des conseillers généraux. Ils seront élus au scrutin binominal majoritaire à deux tours dans ces nouveaux cantons dont le territoire est essentiellement défini sur des bases démographiques.

var-matin  
Jeudi 16 janvier 2014

#### La phrase

« Faut-il l'évidence d'un "charcutage" destiné à favoriser l'élection de candidats socialistes au détriment de toute considération sociologique, économique ou géographique. »  
Philippe Hugué, conseiller général à la mairie de Fréjus

## sous la pluie des critiques

### Pour Elie Brun « des frontières de technocrates »

Le conseiller général du canton de Fréjus, Elie Brun, tout comme sa suppléante Françoise Cavallier sont en parfaite harmonie avec l'ensemble des représentants du département pour dénoncer ce qu'ils appellent des « frontières de technocrates ».

Une critique sans hauteur d'un redécoupage qualifié de « superfétatoire ». Les élus ont dû mal à comprendre pourquoi Fréjus se voit amputer de certains de ses quartiers au profit de Saint-Raphaël, mais aussi de petites communes comme les Adrets-de-l'Estérel et Bagnols-en-Fort. Françoise Cavallier



Pour Elie Brun, la cohérence territoriale est remise en cause. (Photo doc. Var-matin)

### Françoise Dumont à moitié satisfaite

La sénatrice générale du conseil général de décembre a fait fonctionner contre le projet de modification des limites cantonales du Var et la conseillère générale de Saint-Raphaël, Françoise Dumont, s'est rangée à l'avis de tous ses collègues pour voter contre. Elle a rarement vu une telle assemblée « pointer le majeur » d'aggravation de son coté. L'opposition de gauche s'est abstenue en fin de PV à 9 h 30 après 10 jours de vote.

Solidaire donc, même si elle a protesté et même quand elle a vu les habitants dans le département. Quand il y a eu des gens de 1000 habitants à 46 000. L'été est contre par principe, car l'Assemblée est incohérente. Mais je suis



Françoise Dumont, pour le canton de Saint-Raphaël, n'est pas la plus à plaindre. (Photo doc. Var-matin)

### François Cavallier : « Pour quel intérêt ? »

Le conseiller général du canton de Fayence, François Cavallier, maire de Callian, reste très sceptique lors d'un redécoupage. Une critique aussi, comme la plupart de ses collègues, à ses yeux est de savoir à quoi peut bien servir cette réforme... « je ne sais pas que cela apporte de dans quel sens ? » Il y a un sentiment

d'appartenance à un territoire dans ce canton. Avec ce nouveau découpage à la géométrie plus anarchique, les départements, les communes, les repères seront complètement bouleversés. On a le droit de se voir la cohérence. Il y a un sentiment de perte de territoire. Il faut être très clair sur ce point. Il faut être très clair sur ce point. Il faut être très clair sur ce point.

François Cavallier craint pour l'avenir des départements. (Photo doc. Var-matin)

### Jean-Pierre Serra veut s'adapter et lutter

Jean-Pierre Serra est conseiller général « majoritaire départementale » depuis 2011. Sa réélection en 2011 aura été acquiescée de haute lutte face à son adversaire, Christian Luc, conseiller général de l'UMP. Donc pour les cantons de l'est-Var, il connaît la musique et a donc un des projets de modification qui lui semble « déplaçable ».

Le May. La May fait partie de la Dracénie... il peut travailler avec une partie de ce territoire et être élu. Mais je ne peux pas être élu. La perspective ne semble pas franchement... (Photo doc. Var-matin)



Jean-Pierre Serra refuse le principe des deux conseillers généraux par canton. (Photo doc. Var-matin)



Avec vous  
Pour vous  
Pais de vous

© - DR -  
Groupe Nice-Matin

## Le Fait du jour

var-matin  
Vendredi 17 janvier 2014

2

# Régions et départements

Le président de la République souhaite réduire à quinze le nombre des Régions. Les Départements, eux, se sentent sérieusement menacés. Faut-il croire en la fin du millefeuille ?

Faire des économies en tapant dans le fameux millefeuille, tout le monde y pense, personne ne le fait. Mercredi, le président de la République a pointé les régions. Mais les départements ne sont pas pour autant rassurés. Jean-François Copé les remet sur la sellette en proposant de les fusionner avec les régions. Quant aux communes, certains ne les oublient pas : pourquoi conserver deux maires dans deux petits villages ? Et puis finalement pourquoi deux maires ?

La précédente réforme lancée par le gouvernement Sarkozy instaurait un seul et même conseiller territorial siégeant à la Région et au Département. Soit 3 000 élus « économisés ». On se souvient de la levée de boucliers, y compris à droite. Pas sûr que la poche trouve la recette indolore pour tailler dans le millefeuille à ce jour toujours intact.



## L'édito

**d'Olivier Biscaye**  
Directeur des rédactions  
obiscaye@nicomatin.fr  
Twitter : @OBiscaye

## Fermeté

Une nouvelle fois, on fait croire aux Français que la réforme des collectivités est une formalité. Que le millefeuille administratif sera un instant soulevé si tout le monde veut bien s'accrocher sur sa chaise, sur ses mandats. Quant à l'État, on le rabat de ces dernières semaines sur le cumul des mandats qui a décliné le PS et ses alliés pourtant à l'origine du projet de loi ? (Sédundu durant la campagne présidentielle de 2012, le traité a suscité les plus vives critiques du côté des barons attachés à ne surtout pas toucher à leurs habitudes. Qui parmi les élus accepte de voir son poste de conseiller régional romanié, sa mission au conseil général amputée au nom de l'intérêt général ? Les leçons sont-elles à tirer en matière de fermeté ? En Normandie, on les explique aux responsables politiques qu'une fois les deux régions fusionnées, la capitale sera Caen plutôt que Rouen, certains se sentent surpris et plutôt que la Le Normand Laurent Fabius laisse-à faire. Le sujet est sur la table depuis des semaines et on pense qu'il sera traité dans les prochains mois parce que les élus ont enfin décidé que le temps était venu de changer l'État. En France, lorsque fleurissent les métropoles, autononous le courage de regrouper des maires, de créer des sortes de maires d'arrondissement aux pouvoirs plus limités, et donc de faire des malheureux ? Sur ces sujets, où à la réforme mais oui aux vaines décisions. Pour le coup, le président doit être ferme.

## « L'avenir du Var passera par la Métropole »

« Nul ne peut arrêter l'histoire ». L'avenir du Var passera forcément par une métropole toulonnaise. Et ce sera, selon Hubert Falco, sénateur-maire de Toulon l'un des combats majeurs que devra mener le prochain maire de Toulon, « quel qu'il soit ». « Le Var doit pouvoir parler d'égal à égal avec les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. Toulon doit être traité comme Marseille et Nice. Car à la clef du statut de métropole, il y a bien évidemment le nerf de la

guerre : les dotations qui vont avec. « Il n'y a aucune raison que Toulon et le Var soient les grands perdants lors des plans Etat-Région et que nos dossiers, comme la Technopôle de la mer, ne soient pas éligibles aux fonds de financement », prévient Hubert Falco. « La Métropole est une étape obligatoire. Sans elle, le Var finira étouffé ou scindé en deux. L'ouest du département avec Marseille, l'est avec Nice. Or, nous ne sommes ni Marseillais, ni Niçois, nous devons conserver notre identité. »

Avec TPM et ses 430 000 habitants, le Var est à quelques coudées du statut de métropole qui doit en rassembler 500 000 personnes.

**La démocratie repose sur 36 600 bases**  
Quant au reste et au fameux millefeuille... « C'est un peu l'Arlésienne, tout le monde en parle et rien ne bouge... Certes, notre organisation territoriale est complexe par rapport à d'autres pays. Bien sûr, il faut améliorer nos fonctionnements,

nous recentrer, travailler ensemble. Mais les Français sont attachés à leurs repères et je suis un farouche partisan des élus de proximité. » Étendre le périmètre des Régions et diminuer leur nombre ? « Pourquoi pas... Mais jusqu'où ? L'étape suivante consistera-t-elle à toucher aux communes ? Là, je suis « attention » car nos 36 600 communes sont à la base de notre démocratie. À ce rythme, nous finirons par être dirigés par le parlement européen... »

## L'histoire d'une réforme à deux bandes

Au commencement était le comité Balladur. Octobre 2008, Nicolas Sarkozy le charge de travailler à un projet de réforme du « millefeuille territorial ». Objectif : dégager des économies. La copie de l'ancien Premier ministre est radicale. Elle prône la fin des conseils généraux appelés à se dissoudre dans les régions. De ce fait, le conseiller territorial serait appelé à siéger dans les assemblées départementales et régionales. Ce rapport est remis à l'Élysée le 5 mars 2009. En toile de fond, le sort des communes y est aussi réglé : à terme, les intercommunalités, selon Balladur, doivent se transformer en com-

munes de plein exercice. La précédente réforme des collectivités territoriales avait été initiée 15 ans plus tôt par la gauche qui avait inventé la communauté urbaine, étape ultime de la décentralisation. Le projet Balladur, lui, préconise l'achèvement de l'intercommunalité avant 2014, ainsi que la création de onze grandes métropoles : Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg et des communautés d'agglomération de Rouen, Toulon et Reims.

**On recommande tout à zéro**  
A ce jour, Nice est la seule métropole qui a vu le jour.

Le 17 novembre 2010 par une courte majorité (359 pour, 219 contre), la loi est adoptée. Dès son élection, François Hollande réalise un de ses promesses de campagne... Celle de supprimer le conseiller territorial. Marylise Lebranchu est alors nommée ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique. La loi est abrogée. La ministre repousse la date des élections départementales et régionales en 2015. Le conseiller territorial de Nicolas Sarkozy devient le conseiller départemental sous François Hollande, si ce n'est qu'il n'est plus question de fusionner départements et régions.



Marylise Lebranchu est nommée, par François Hollande, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique. Le projet de conseiller territorial est alors supprimé... (Photo N-M)



Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

© - DR -  
Groupe Nice-Matin

## Le Fait du jour

var-matin  
Vendredi 17 janvier 2014

3

# à leur tour sur la sellette

## Michel Vauzelle : « Il faut réduire les doublons »



Cinq millions d'habitants, un budget de deux milliards d'euros, deux métropoles, six départements : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a rien à craindre. La paire de ciseaux gouvernementale ne passera pas par elle. Et Michel Vauzelle, son président, en est convaincu : « L'avenir appartient aux régions. Elles sont à la bonne échelle. »

**Réduire le nombre des régions, est-ce une bonne idée ?**  
Pourquoi pas en effet unifier la Normandie ou tenir compte des affinités entre l'Occitanie et Midi-Pyrénées ? Mais la nôtre est à la juste échelle, a une véritable identité et une communauté de destins. Il serait, par exemple, absolument impensable de nous tourner vers Rhône-

Alpes. Ils sont riches, n'ont absolument pas besoin de nous et nous regardent avec condescendance... Nous ne sommes d'ailleurs jamais parvenus à travailler avec Lyon. Mieux vaut encore pour nous dialoguer avec Paris. En revanche, c'est vrai, le Gard nous est proche et la Drôme provençale est tournée vers notre Région. Mais rien de tout cela n'est à l'ordre du jour ! En tout cas, je ne suis pas sûr que réduire le nombre de régions engendrera des économies. N'allons pas construire des régions immenses ! Il faut toutefois en finir avec les doublons.

**Un exemple ?**  
Les régions vont gérer les fonds européens. Mais si l'État mobilise toujours le même nombre de

fonctionnaires pour contrôler l'usage qui en sera fait, ça sera un doublon !

**Et avec les départements ?**  
L'échelon des cantons restera indispensable dans les zones rurales. Mais le rôle des

départements va peu à peu évoluer. A l'image de ce qui se passe dans le Rhône. Mais rien ne devra être entrepris dans la précipitation.

**L'avenir appartient-il aux régions ?**

Elles me semblent être à la bonne échelle face au jacobinisme de l'État français, toujours à l'œuvre malgré la décentralisation. On sait tout de même mieux ici qu'à Paris ce dont nous avons besoin. Mais la France, pour passer dans une Europe dure, doit absolument conserver un gouvernement central et ne pas tomber dans le fédéralisme, comme certains de nos voisins. Les Régions doivent aussi pouvoir peser face aux métropoles et faire contrepoids pour garantir l'égalité des territoires. Le nôtre compte déjà deux métropoles et le Var saura bientôt la sienne. J'ai toujours plaidé pour. Mais je suis partisan d'une Europe des Régions plutôt que d'une Europe des métropoles.

**Une suggestion au président de la République ?**  
Avec la fin du cumul des mandats, les présidents de Régions, comme les autres responsables de collectivités, abbatis de Paris, devront cependant pouvoir se faire entendre directement par le gouvernement. Je propose que le président ou le Premier ministre réunisse très régulièrement les présidents de Région qui sont élus au suffrage universel.

### Thierry Mariani : « Rien ne changera »

« Sur le fond, la proposition du président Hollande n'est pas mauvaise. Mais au final, ça ne donnera rien du tout. Il ne fera rien. » Thierry Mariani, ancien ministre et chef de file de l'opposition de droite à la Région, ne croit pas quelque chose de ce qu'il dit. Il s'est opposé à l'entier de la réforme des conseils territoriaux qui, pourtant, comptait 3 000 élus. C'était une réforme intelligente mais comme elle touchait à la moté des élus, il ne fallait pas s'attendre à ce que tout se passe dans la sérénité... Pour le député, la Région et le Département doivent travailler ensemble. « Les deux sont nécessaires mais la Région doit coordonner. »

## Conseil général : est-ce le début de la vraie fin ?

Depuis que les gouvernements successifs tournent autour du pot, est-ce vraiment la bonne ? Est-on en route vers la fin essouffée de ces conseils généraux ?

Les élus des cantons varois, le premier d'entre eux en 1982, en sont presque tous convaincus. « B ça va être vite maintenant que les choses sont entechées », prédit Horace Landrauchi, président du conseil général. La première étape, étalée sur plusieurs années, a consisté en une lente asphyxie financière, exacerbée par la crise.

Plus de charges, plus de missions déléguées par l'État et moins de moyens financiers et de dotations pour y faire face : cela a fini par devenir problématique. Y compris dans un département longtemps réputé riche, comme le nôtre.

Pourtant en trente ans de décentralisation, d'instances vieillottes et ligées, les conseils généraux sont devenus les piliers des territoires. Des acteurs incontournables. Organisant et gérant bien sûr le social et la solidarité (la moitié du budget du département du Var), l'assemblée se charge aussi des routes du réseau national, des collèges, des transports, du tourisme,



En trente ans de décentralisation, les conseils généraux sont devenus les piliers des territoires. (Photo Archives Laurent Martin)

etc. Et bien sûr de l'aide aux communes. Une compétence où le conseil général joue son plein rôle d'intermédiaire entre l'État et la commune et permet de réduire les inégalités territoriales.

**Maillage du territoire**  
Après plusieurs décennies de montée en puissance et de maillage du territoire, la chute

s'annonce d'autant plus rude. « On nous dit que les conseils généraux qui acceptent de fusionner avec des Régions seront mieux dotés... On que ceux qui sont compris entre deux départements avec métropoles doivent envisager de rattrier l'un ou l'autre... On comprend le message ». Pour Horace Landrauchi, tout cela sent la fin des élus de proximité tels qu'on les con-

naît et qui jouent un rôle essentiel dans notre démocratie, y compris celui de soupape... « Les zones rurales seront bien sûr les grandes perdantes », s'inquiète le président. Qui pointe les contradictions du gouvernement : « S'il veut à plus ou moins long terme la disparition des conseils généraux, pourquoi nous imposer en même temps la réforme de la carte des cantons ? »

## Les compétences de chaque collectivité

Chaque collectivité a son pré carré. Au-delà des missions régaliennes de l'État que sont la sécurité, l'éducation et la santé, les villes, communautés de communes, départements et régions se partagent les autres services publics. A chacun ses compétences.

**Le conseil régional**  
C'est lui qui construit et entretient les lycées, gère les transports ferroviaires, organise la formation professionnelle et intervient également en matière d'enseignement supérieur auprès des universités.

**Le conseil général**  
Cette assemblée départementale est maître d'œuvre pour la création et l'entretien des collèges. Elle gère la voirie départementale.

Elle apporte également un soutien financier et législatif aux communes, notamment aux collectivités rurales. Enfin, la principale mission du conseil général

(près de 50 % de son budget), est à vocation sociale : protection de l'enfance, handicap, dépendance et RSA relèvent de sa compétence.

**Les communautés urbaines**  
Une partie des compétences qui incombent autrefois aux communes leur a été transférée. Il n'y a rien de systématique. Mais les communautés ont, la plupart du temps, récupéré l'assainissement, l'urbanisme ou encore la gestion des routes pour la métropole Nice-Côte d'Azur. Votre entretien des écoles communales comme à Saint-Auban.

**Les villes**  
Elles conservent l'état civil et la vie associative, notamment au travers des subventions. Et lorsqu'il n'y a pas de transfert vers les communautés urbaines, la voirie communale, l'entretien des écoles ou encore l'assainissement.

Dossier :  
Mirella MARTIN,  
Jean-François ROUBAUD  
et Eric GALLIANO



Avec vous  
Pour vous  
Pais de vous

© - DR -  
Groupe Nice-Matin

Var

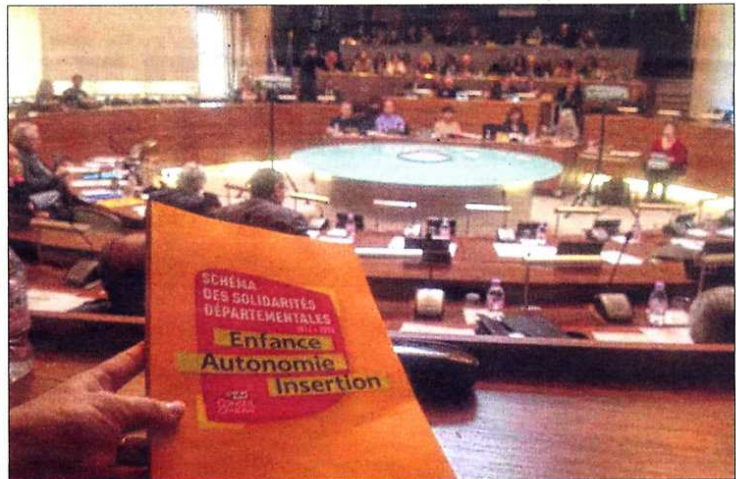
## Les droits de mutation en hausse de 0,7 %

Le taux prélevé sur les transactions immobilières passe à 4,5 %. Une hausse inévitable pour boucler le budget du conseil général

C'est l'info que retiendront tous ceux qui envisagent de réaliser une transaction immobilière dans le Var. Et une annonce dont se seraient volontiers passés des élus à quelques semaines des municipales... Mais à compter du 1<sup>er</sup> mars, le taux appliqué par le conseil général sur les ventes de biens immobiliers anciens et de terrains passera de 3,8 % à 4,5 %. Une hausse de 0,7 % qui contrarie le président du conseil général. « Mais nous ne pouvions pas faire autrement pour boucler notre budget. » Il y avait hier matin, lors de la séance plénière à Toulon, seulement deux « gros » sujets à l'ordre du jour. Et les deux – hasard du calendrier – résumaient à eux seuls les enjeux du débat actuel sur l'avenir des départements et les contraintes, l'une financière, l'autre sociale, qui pèsent sur leurs épaules.

### Pourquoi cette hausse ?

Marc Giraud est revenu dans son rapport sur toutes les défaillances de l'Etat : les non-compensations (120 millions d'euros pour les trois allocations individuelles de solidarité), le système de péréquation qui pénalise le Var, etc. De quoi mettre en péril le budget d'un département autrefois « riche ». « Et alors



Hier, l'assemblée départementale a également voté le schéma des solidarités.

(Photo M. M.)

que l'Etat aurait pu fixer lui-même le nouveau taux d'imposition à 4,5 %, il a choisi de laisser peser cette responsabilité sur les conseils généraux ! » La goutte de trop, visiblement, pour le vice-président en charge des finances.

### Une raison qui dispense des autres...

« Nous voterons cette hausse car on ne peut pas faire autrement. C'est la première raison qui nous pousse à le faire. Ce qui nous dispensera de citer les autres... » Le sénateur Pierre-Yves Collombat, pour le groupe de gau-

che, a suivi l'inexorable mouvement de la hausse. Seul Laurent Lopez, le conseiller général FN, s'est abstenu.

### Solidarités dans l'unanimité

L'autre sujet à l'ordre du jour concernait le vote du Schéma des solidarités départementales. Un volet qui est devenu au fil des ans LA compétence numéro un du conseil général du Var, qui y consacre près de 60 % de son budget.

« Le propre de la solidarité, c'est de ne pas avoir d'exclusion, de ne laisser per-

sonne au bord du chemin, a rappelé Caroline Depallens, en charge des solidarités. On aide chaque Varois à un moment ou un autre de sa vie. » Enfance, handicap, vieillesse, insertion, etc. : « Quand je pense que certains disent que les départements ne servent à rien, a soupiré Horace Lanfranchi. Je suis fier d'être Français quand je vois des institutions comme la nôtre jouer pleinement leur rôle. »

Le schéma qui planifie les actions départementales jusqu'en 2018 a été voté à l'unanimité.

M. M.



**Jean-Pierre SERRA**

Vice-Président du Conseil Général du Var  
Président de la Commission Tourisme

Le début de l'année 2013 laissait planer quelques incertitudes quant aux perspectives de fréquentation en raison notamment d'un contexte économique et social plus que compliqué. Il s'avère que le début de saison au printemps n'a pas été à la hauteur des attentes, en raison de conditions climatiques peu favorables et d'une situation économique incertaine. Fort heureusement les « ponts » du 8 mai et de l'Ascension, ainsi que le week-end de Pentecôte ont permis d'en neutraliser en partie les effets négatifs. Le démarrage de la saison estivale a quelque peu tardé, comme chaque année d'ailleurs, mais fort heureusement le cœur de saison a permis de compenser ces retards et au global, c'est une certaine stabilité voire une légère baisse de la fréquentation qui a été enregistrée, ce qui dans le contexte reste plutôt une bonne performance. De plus, « l'été des indiens » comme disent nos cousins canadiens a prolongé la saison dans des conditions optimales. Au final, même si 2013 ne sera pas un grand millésime, nous pouvons considérer que le bilan, bien que contrasté selon les territoires et les secteurs d'activités, reste plus

que satisfaisant en termes de fréquentation, mais quelque peu mitigé en termes de consommation. La destination Var a donc tenu son rang de premier département touristique de France... Il faut donc féliciter toutes celles et tous ceux qui ont contribué, d'abord à en assurer la promotion, ensuite à élever la gamme et la qualité de notre offre d'hébergements, d'activités et de services, enfin à accueillir dans les meilleures conditions ces touristes qui représentent des enjeux aussi importants pour notre département. Au-delà de ce bilan des douze derniers mois, il nous faut aussi ouvrir des perspectives pour cette année 2014 qui s'annonce quelque peu compliquée en raison d'un contexte économique et social plus que préoccupant. Nous devons cependant rester confiants et poursuivre sur la voie que nous nous sommes tracée depuis du précédent schéma départemental de développement touristique. N'oublions pas que le tourisme varois rapporte plus de 3,4 milliards € de recettes directes, que l'on peut estimer à près du double soit 8 milliards €, si l'on intègre les recettes indirectes. Avec un plus de 3 600 entreprises et plus de 36 000 emplois salariés, il représente un secteur essentiel pour notre département. Je forme donc le vœu que le tourisme varois continue à se développer et qu'il contribue à créer cette richesse et cette valeur, indispensable pour nos emplois d'aujourd'hui mais surtout pour ceux de demain. De plus, le tourisme est un levier essentiel de l'aménagement des territoires varois, car il peut se décliner aussi bien sur la bordure littorale que dans le moyen et le haut pays. Cette diversité est une richesse que le monde entier nous envie et il convient donc que tous, acteurs économiques et institutionnels, décideurs et élus, mais aussi citoyens et habitants prennent la mesure de ces enjeux et deviennent les premiers ambassadeurs de notre destination en acceptant d'accueillir nos touristes avec cette chaleur et cette qualité qui ont longtemps fait la réputation du Var, de la Provence et de la Côte d'Azur. Soyons

conscients du potentiel exceptionnel de notre destination et faisons en sorte de la positionner encore plus fortement sur le créneau de la qualité. Remettons sans cesse l'ouvrage sur le métier et sachons nous adapter voire anticiper les attentes de nos clients, comme nous avons su le faire dans le domaine de l'internet, avec www.visitvar.fr, le portail du tourisme varois et www.mobile.visitvar.fr, sa version pour mobiles. Var Tourisme, l'agence de développement touristique que je préside, ainsi que l'ensemble des acteurs professionnels comme institutionnels, sont déterminés à relever ces défis. Une bonne année touristique pour le Var des Quatre Saisons, sur chacun des nos huit territoires varois... Mes vœux les meilleurs de bonheur, santé, prospérité et réussite pour les Varoises et les Varois, mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui contribuent au développement « unitaire et équilibré » et donc durable de nos territoires, grâce à la première activité économique de notre département et de notre pays.

Avec vous  
Pour vous  
Pais de vous

© - DR -  
Télex & DR



**Pierre MOSCOVICI**  
Ministre de l'Economie et des Finances

**Nicole BRICQ**  
Ministre du Commerce extérieur

**Arnaud MONTEBOURG**  
Ministre du Redressement productif

**Sylvia PINEL**  
Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme

**Bernard CAZENEUVE**  
Ministre délégué, chargé du Budget

**Benoît HAMON**  
Ministre délégué, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation

**Fleur PELLERIN**  
Ministre déléguée, chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique

vous prient d'assister à la réception offerte  
à l'occasion de la présentation des vœux  
aux Acteurs économiques

mardi 28 janvier 2014 à 19 heures

Centre Pierre-Mendès France  
139 rue de Bercy - 75012 PARIS

RSVP ☎ : 01 53 18 48 75  
Mél : invitations.bc@cabinets.finances.gouv.fr  
Ce carton vous sera demandé à l'entrée  
Prière de se munir d'une pièce d'identité



Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

© - DR -



Quelques photos de la cérémonie des vœux d'Horace LANFRANCHI, Président du Conseil Général du Var, le 9 janvier 2014 ...

Un atrium comble ...

Toutes les personnalités varoises présentes ...

De nombreux élus dont bien sûr les conseillers généraux ...

Un discours particulièrement adapté à ce début d'année 2014 et aux perspectives pour les prochains mois ...

A découvrir en vidéo sur le site du CG 83

<http://www.var.fr/>





Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

© - DR -



**Ci-dessus, entre Madame la Ministre du Tourisme Sylvia PINEL et Albert LUGASSY, Président de l'Association des Journalistes du Tourisme (AJT) pour découper le traditionnel gâteau d'anniversaire ...**

**Ci-dessous, pendant mon allocution pour présenter le Forum Deptour et le Concours Colette MARTIN ...**







Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

© - DR -



Ci-dessus, pendant la remise des diplômes par Madame la Ministre du Tourisme Sylvia PINEL avec Albert LUGASSY, Président de l'AJT ...

Ci-dessous, Daniel CONTE, le Président de Bouches-du-Rhône Tourisme et 1<sup>er</sup> Vice-Président du CG13, aux côtés de « sa » Directrice Isabelle BREMOND, remercie le jury avec son humour habituel, pour avoir récompensé l'Agence Départementale du Tourisme des Bouches-du-Rhône à deux reprises ...





Avec vous  
Pour vous  
Près de vous



Ci-dessus, autour de par Madame la Ministre du Tourisme Sylvia PINEL et d'Albert LUGASSY, Président de l'AJT, la photo « de famille » regroupant tous les lauréats du prix Colette MARTIN depuis sa création ...

Ci-dessous, lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage des Assises du Tourisme à Bercy, en présence de Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme et de Frédéric CUVILLIER, Ministre chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche ...

© - DR -





Avec vous  
Pour vous  
Près de vous

© – DR –



**Le nouveau bureau de la Confédération du Tourisme Français (3F), regroupant :**

- la Fédération Nationale des Comités Régionaux de Tourisme (FNCRT),
- la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative « Office de Tourisme de France » (OTF -ex-FNOTSI)
- le Réseau National des Destinations Départementales (RN2D) :

**Autour de**

**Jean-Pierre SERRA, Président (Président RN2D,  
André CHAPAVEIRE, Secrétaire Général (Président FNCRT), assis à droite,  
Jean BURTIN, Trésorier (Président d'OTF), 3<sup>ème</sup> en partant de la gauche,**

**les autres membres du Bureau représentant les 3 fédérations ...**

**FNCRT : Mme Marie-Reine FISCHER, Présidente du CRT Alsace, assise à gauche,  
Didier MARTIN, Président du CRT Bourgogne, debout 2<sup>ème</sup> en partant de la droite,  
Gérard FELDZER, Président du CRT Ile de France, debout 3<sup>ème</sup> en partant de la droite**

**RN2D : Lionel WALKER, Président de Seine et Marne Tourisme,  
debout 1<sup>er</sup> en partant de la gauche,  
Hervé BOUYRIE, Président du CDT des Landes, assis 2<sup>ème</sup> en partant de la gauche**

**Debout à droite, l'un des membres du bureau d'OTF**